



1ER CHALLENGE AVENIRS CNC REGLEMENT (Edition 2017)

ARTICLE 1

Le Cercle des Nageurs Calédoniens organise le **Dimanche 23 Avril 2017** son **1^{ER} CHALLENGE CNC AVENIRS**

Ce Challenge reprend les épreuves édictées par la Ligue Calédonienne de Natation et nécessaires pour l'accès à la finale.

ARTICLE 2

La compétition se déroulera sur 1 réunion selon le programme suivant :

1 – Matin à partir de 9H30 (échauffement 1H avant)

Séries 50 Papillon

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Séries 200 Dos

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Remise de récompenses pour le 50 PAP – 200 DOS

Séries 50 Br

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Séries 200 NI

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Remise de récompenses pour le 50 BR – 200 NL

Cercle des Nageurs Calédoniens



Séries 100 4N

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Remise de récompenses pour le 100 4N

ARTICLE 3

Les droits d'engagement sont fixés à **1000 XPF par nageur**.

ARTICLE 4

Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN filles et garçons des catégories **Avenirs** (2007 et + pour les Filles, 2006 et + pour les Garçons)

ARTICLE 5

Un même nageur pourra être engagé de 1 à 5 épreuves individuelles dans sa catégorie d'âge. Les nageurs seront récompensés sur chaque épreuves (les 3ers Filles et 3ers Garçons). Un trophée sera remis au nageur et à la nageuse vainqueur du **Challenge CNC 2017** (addition des points sur les 5 épreuves).

ARTICLE 6

Les épreuves sont régies par le règlement FINA avec un faux départ et seront placées sous la responsabilité du juge arbitre. La compétition se déroulera en chronométrage manuel.

ARTICLE 7

Les nageurs seront récompensés par une médaille (3ers/courses).

ARTICLE 8

Les inscriptions se feront sur Extranat et un fichier Excel sera disponible pour les nageurs n'ayant pas encore obtenu leur Pass'Compétition.

Les engagements doivent parvenir au CNC **au plus tard le 19 Avril 2017 à 23h59**.

La Présidente
Valérie LECAMUS